

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Désignation

La formation de pratique du magnétisme est dispensée par Madame Constance PATTA. Les date et adresse du lieu de formation sont indiquées en page 1.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Madame Constance PATTA. Toute inscription de formation auprès de Madame Constance PATTA implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Prix et modalités de paiement

Le prix de la formation est de 390 euros TTC.

Le règlement doit être effectué par chèque bancaire au nom de Constance PATTA ou tout autre moyen. La signature de la présente demande d'inscription doit être accompagnée d'un règlement de 120,00 euros à titre d'acompte. Le solde du coût de la formation, soit 270 euros doit être versé par tous moyens (chèque bancaire au nom de Constance PATTA, virement ou espèces) au plus tard 30 jours avant le début de la formation. A défaut le client ne pourra pas être inscrit sur les dates indiquées.

Délai de rétractation

Le client est informé qu'il dispose d'un délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la date indiquée sur le présent contrat. L'élève doit informer Madame Constance PATTA par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 39 Avenue Yves Cassé 81500 LAVAUR. Aucune somme ne peut être exigée au client qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus. Dans le cas d'un désistement notifié après le délai légal de rétractation aucun remboursement ne sera possible.

Conditions de report et d'annulation d'une session de formation

L'annulation d'une session de formation est possible par le client, à condition de le faire au moins 15 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse *constancemagnetiseur@gmail.com*. Les sommes versées seront restituées dans un délai maximal de 60 jours déduction faite d'un forfait de 100 euros correspondant aux frais de gestion (Exception faite pour l'annulation dans le cadre du délai de rétraction susvisé). En cas d'annulation entre 4 et 15 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 100% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à Madame Constance PATTA, 39 Avenue Yves Cassé à (81500) LAVAUR dans un délai de 10 jours avant la date de la formation. Aucun frais n'est facturé dans ce cadre.

Annulations et report

Pour des raisons pédagogiques, si le nombre de participants est insuffisant ou à un cas de force majeure, Madame Constance PATTA se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. Le client en sera informé par mail. Si le report est impossible pour le client, les sommes qu'il aura versées par lui seront remboursées intégralement.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, Madame Constance PATTA pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif. 4

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de Mme Constance PATTA. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à Madame Constance PATTA sont utiles pour le traitement de l'inscription et ne sont pas transmises à des tiers. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Madame Constance PATTA et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux civils dans le ressort de CASTRES (81100).

Déroulement de la formation et autres

Le client reconnaît que l'attestation qui sera délivrée à l'issue de la formation n'est en aucun cas un diplôme reconnu par l'Etat.

Le client prend connaissance qu'il n'a nullement la possibilité d'enregistrer par quelques moyens que ce soit (vidéos, photographies et audio) le contenu de la formation dispensée, sous peine de poursuites judiciaires.

Madame Constance PATTA se réserve le droit d'exclure à tout moment de la formation tout client qui aurait un comportement irrespectueux envers elle ou les autres clients, et qui entraverait le bon déroulé de la formation, ou pour toutes autres raisons pédagogiques relevant de sa discrétion.

Madame PATTA se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription, sans justification.